

Diplôme de Français Professionnel

Tourisme – Hôtellerie – Restauration (THR) niveau B1

Les programmes de formation de CONSENSO sont adaptés et « sur-mesure »

Public :

Toute personne non-francophone qui communique en Français dans un contexte professionnel et qui souhaite valider ses acquis par un diplôme.

Prérequis :	Avoir un niveau A2. Maîtriser l'utilisation d'un ordinateur, disposer d'une connexion internet, caméra et micro pour communiquer
Condition d'accès à la formation :	Test de positionnement
Durée :	60 heures –
Lieu :	Visioconférence, E-learning, présentiel en option
Tarif :	75,00€HT par heure + 290 €HT pour l'examen final
Date :	Nous contacter
Nombre de participant :	1 personne

Le diplôme de français professionnel THR B1 valide une compétence en français de niveau B1 du CECR. Il certifie une compétence en français de niveau indépendant, qui permet à l'utilisateur de comprendre et de s'exprimer dans les situations courantes de la vie sociale et professionnelle. Le titulaire de ce diplôme peut réaliser des actes de communication professionnelle courants dans un contexte courant ou imprévisible.

Objectifs : à l'issue de la formation, le participant

- Comprend les éléments essentiels de documents professionnels destinés à la clientèle ainsi que les messages clients.
- Renseigne des documents professionnels usuels et rédige des propositions sur mesure, et apporte des réponses personnalisées à des commentaires de la clientèle.
- Comprend l'essentiel de demandes et de messages de clients ou de prestataires, en face à face ou au téléphone, dans des situations courantes ou imprévisibles.
- Présente une offre touristique.
- Débute l'animation d'une visite guidée en annonçant le programme.

Programme :

Tourisme :

- Répondre à une demande d'information.
- Aider un client à choisir, acheter ou réserver.
- Confirmer, modifier, annuler une réservation.
- Rédiger un courriel en réponse à une demande précise.
- Rédiger une proposition de formule de voyage sur mesure.
- Présenter et commenter un itinéraire.

Hôtellerie :

- Expliquer les conditions de réservation.

- Effectuer, modifier, annuler une réservation.
- Renseigner un registre de réservation.
- Régler un petit litige.
- Apporter une réponse adaptée en cas de mécontentement.

Restauration :

- Accueillir et installer le client à sa table.
- Présenter la carte d'un restaurant.
- Répondre à des questions sur le menu.
- Prendre une commande.
- Régler un litige mineur lié à la restauration.
- Proposer un menu personnalisé.
- Proposer une prestation sur mesure.

A l'issue de la formation, le stagiaire passe l'examen en vue d'obtenir le diplôme de Français Professionnel THR niveau B1, de la chambre de Commerce de Paris Ile de France.

Consenso Formation